



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE APPELLE À LA RETENUE ET AU SENS DES RESPONSABILITÉS À MADAGASCAR

Addis Abéba, le 17 juin 2015: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, suit de près l'évolution de la situation à Madagascar, après la décision rendue, le 12 juin 2015, par la Haute Cour Constitutionnelle (HCC), à la suite de la résolution de mise en accusation du Président de la République, déposée le 27 mai 2015 par l'Assemblée nationale malgache.

La Présidente de la Commission rappelle que lors du Sommet de l'UA qui s'est conclu à Johannesburg, en Afrique du Sud, le 15 juin 2015, les chefs d'État et de Gouvernement, après avoir réaffirmé leur soutien aux efforts de stabilisation et de relèvement socio-économique à Madagascar, ont demandé à toutes les parties malgaches de respecter la décision de la HCC et d'œuvrer à la création du climat de stabilité nécessaire pour permettre à Madagascar de continuer à bénéficier de l'accompagnement international. Le Sommet a également appelé les acteurs politiques malgaches à faire preuve de retenue pour permettre un bon fonctionnement des institutions du pays.

La Présidente de la Commission se fait l'écho de l'appel lancé par le Sommet et de la déclaration faite, le 13 juin 2015, par le Groupe international de soutien à Madagascar (GIS-M) que préside l'UA. Elle exhorte les acteurs malgaches à faire preuve d'un sens élevé des responsabilités et à épargner à leur pays un nouveau cycle d'instabilité, qui ne ferait que compliquer la mobilisation du soutien international dont Madagascar a tant besoin pour son relèvement socio-économique après plusieurs années de crise. Elle souligne l'impératif de la stabilité et du bon fonctionnement des institutions malgaches, ainsi que le devoir de tous les acteurs malgaches de contribuer à la consolidation des acquis enregistrés dans le cadre du processus de sortie de crise. À cet égard, elle réaffirme le soutien de l'UA aux institutions et au peuple malgaches.